

BIEN VIVRE A

TROISSEREUX *Le Mag.*



LE LAVOIR EST COIFFÉ



Cette fois ça y est, la toiture est terminée. Faisons, tous, tout ce qu'il faut pour qu'elle reste en bon état.

Merci aux bénévoles, les jeunes pour la charpente et les moins jeunes pour les tuiles et la maçonnerie, sans qui ce projet, mené par Alain COUILLEROT et Bernard DOISE, tous deux adjoints au maire, n'aurait pas été possible.



Il a fallu passer quelques obstacles, comme une météo défavorable, plusieurs dégradations des travaux en cours, la Covid, etc. Que pensez-vous du résultat ?

Mais le chantier est loin d'être terminé, nous avons prévu de refaire le sol, les peintures, et comme le suggère un internaute sur Facebook, pourquoi pas un fleurissement du bâtiment ?

C'est pourquoi nous lançons un nouvel appel à bénévoles : Vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice ? Vous avez des notions de maçonnerie/carrelage, ou pas ? Faites vous connaître auprès du secrétariat de mairie.



IL EST ARRIVÉ ! FLAMBANT NEUF

Il représente l'investissement majeur de cette année 2021 : le tracteur KUBOTA nous a été remis ce jeudi 12 août. Après une formation sur les fonctionnalités modernes de cet outil de travail Dominique (un des agents municipaux) s'en est vu remettre les clés à Crèvecœur-le-Grand et l'a fièrement conduit jusqu'à Troissereux dans la matinée.

Il ne reste plus qu'à l'user.

RAPPEL : A VOS AGENDAS ! ECONOMISONS L'ENERGIE !

Une réunion d'information sur les possibilités techniques d'économie d'énergie, de nos habitats, se tiendra le **10 septembre à 19 heures à la salle polyvalente.**

Elle est proposée et animée par un conseiller de l'Espace

Conseil « Faire » de Beauvais :

- les aides financières (critères, démarches)
- les dispositifs d'accompagnement
- les points de vigilance

L'information est prévue sur une heure et sa durée sera fonction de vos attentes, de vos questions.

Campagne EN FETE

RENDEZ-VOUS LES 11 ET 12 SEPTEMBRE 2021 A TROISSEREUX

Pour cette manifestation, la rue de Plouy Saint Lucien sera passée en sens unique, de Plouy Saint-Lucien vers Houssoy le Farcy



Troissereux.fr



mairiedetroissereux

Restons en Contact

Tel. 03 44 79 02 89

mairie-de-troissereux2@wanadoo.fr

TROISSEREUX PROPRE - 11 SEPTEMBRE 2021

RAPPEL: Le **samedi 11 septembre 2021**, nous vous donnons rendez-vous à 9h00 devant la Mairie pour créer les équipes et répartir les zones à nettoyer : des étangs, jusqu'à Houssoy le Farcy, en passant par le cœur du village.

POINT SUR LE PRESBYTERE

Le dossier du presbytère est toujours ouvert, et nous avons tous les éléments pour une prise de décision.

D'une part, nous avons un devis pour la remise en état complète du presbytère accompagné de l'estimation d'une extension afin d'avoir un bâtiment qui réponde aux besoins du village, ce que la crise de Covid 19 a mis en évidence.

L'Architecte des Bâtiments de France nous a proposé une réhabilitation partielle (45 m² en deux salles) pour un coût d'environ 387 000 €, mais nous ne pouvons engager la Commune sur une telle dépense.

D'autre part, le chiffrage et la définition d'un bâtiment neuf répondant aux normes actuelles, éco-responsable et qui permettrait de réduire tous les coûts de maintenance et de fonctionnement pour une surface utile un peu supérieure et plus fonctionnelle.

Le bilan se présente ainsi :

⇒ soit un bâtiment datant de 1840 dont la remise en état complète coûterait 685 190 €, auxquels il faudrait ajouter le prix d'une extension de 92 m² soit 230 000 €, donc un total de 915 190 €. Nous aurions une partie restaurée qu'il faudrait, malgré tout, continuellement entretenir et ne serait pas performante énergétiquement et une partie neuve. Donc un coût de fonctionnement certain pour le budget communal.

⇒ soit un bâtiment de **classe énergétique performante réalisé avec des matériaux éco-responsables à très faible coût d'entretien**, avec un chauffage naturel et avec une distribution rationalisée des surfaces sur un seul niveau qui coûterait un maximum de 545 000 € pour 170 m² utiles. Majoritairement subventionné.

Dans les deux cas, ce sont des entreprises certifiées qui opéreraient, avec toutes les garanties et les assurances conformes aux exigences

des marchés publics.

Nous sommes aussi conscients que le presbytère a une valeur sentimentale pour quelques personnes qui sont nées et ont grandi dans le village, et on ne tourne pas une page de vie sans un pincement au cœur.

Mais il faut être pragmatique : Les finances publiques ne sont plus ce qu'elles ont été et il sera de plus en plus difficile de faire évoluer notre village sur le chemin du bien-être et de la modernisation. Les coûts de la construction, ou de la reconstruction, vont grimper, dans les prochaines années, de manière importante, pour rattraper les pertes liées à la crise économique.

C'est donc maintenant qu'il faut choisir et décider.

Le conseil municipal se réunira le 31 Août 2021 pour faire un choix difficile, en tenant compte des autres projets d'entretiens indispensables pour le bien vivre ensemble et pour l'avenir des jeunes de notre village.

TRIBUNE DES ELUS DE LA SECONDE LISTE

Presbytère :

La délibération du conseil municipal datée du mois de Janvier 2021, rassurante, annonçait que la commune suivrait l'avis de l'architecte des bâtiments de France concernant son devenir.

Savez-vous que 53 000 euros ont déjà été engagés pour sa restauration lors de la précédente mandature ? Que constituer des dossiers de subventions auprès de l'agglomération et du conseil départemental (comme cela avait été fait) laisserait un reste à charge à la commune entre 133 et 168 000 euros dont les 53 000 déjà engagés ?

Au delà de préserver le patrimoine de notre commune et son histoire, dans cette rue centrale qui nous mène au château avec lequel il y a co-visibilité, si le choix du maire est de le

détruire il faudra ajouter au coût de la nouvelle construction, le coût de sa démolition et de l'évacuation des gravats, et bien sûr le coût des indemnités qu'il faudra verser aux entreprises ayant démarré le chantier pour marchés interrompus !

Monsieur le Maire ! Notre patrimoine rural est précieux, même le chant du coq est protégé aujourd'hui espérons que votre Nom ne soit pas associé à sa destruction.

D'autres sujets nous inquiètent, la Alsh et nos agents auxquels nous assurons tout notre soutien sans oublier tous les sinistrés de Troissereux des 21 et 28 Juin ayant subi les orages et coulées de boues, (dont certains ont reçus plus de 60 cm d'eau dans les bâtiments) et qui ont dû se demander comment dans toutes les communes voisines les maires ont obtenu le statut de catastrophe naturelle sauf nous, sachez que nous partageons votre désarroi et ferons tout notre possible pour que cela n'arrive plus.